

Conformément à la loi scolaire de l'Alberta, le Conseil scolaire FrancoSud a éliminé les frais scolaires de base. Les écoles peuvent toutefois facturer certains frais aux parents, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.

Frais d'utilisateur – technologie (5 ^e – 12 ^e année)	
Projet AVAN (1 ^{er} enfant)	85 \$
Projet AVAN (2 ^e enfant)	75 \$
Projet AVAN (3 ^e enfant)	50 \$

Sorties et invités + Ressources	
Maternelle	60 \$
1 ^{re} année	60 \$
2 ^e année	60 \$
3 ^e année	60 \$
4 ^e année	60 \$
- Programme flûte à bec 3 ^e et 4 ^e	10\$
5 ^e année	60 \$
6 ^e année	60 \$
7 ^e année	40 \$
8 ^e année	40 \$
9 ^e année	40 \$
10 ^e année	
11 ^e année	
12 ^e année	

Activités parascolaires	
Badminton 7-8-9	50 \$
Basketball junior/senior	50 \$
Volleyball junior	50 \$
Flag Football	50 \$
Riverwatch 9 ^e	60 \$
Ski COP 4-5	100 \$
Ski Nakiska 6 ^e	100 \$
Ski dans les Rocheuses (7-12)	150 \$
Natation 2 ^e – 4 ^e	50 \$

Biens et services non liés au programme d'études
Uniformes – sport (https://www.smbstore.ca/)

Frais liés aux cours à option – 7 ^e à 9 ^e	
Beaux-arts - Arts visuels	50\$
Beaux-arts – Musique	location d'instrument
FCT Coiffure	45\$
FCT Nutrition/alimentation	100\$
FCT Exploration scientifique	45\$
FCT Fabrication	50\$
FCT Soudure (8-9 ^e)	25\$
FCT Mode et Design	50\$
FCT Photo journalisme 7-9	25\$
FCT Multimédia	25\$
FCT Entreprise	45\$
FCT Mécanique	35\$
Flag football 8 ^e	50\$
Ballon volant de plage 7 ^e	25\$
Théâtre	35\$
Leadership	25\$
Frais reliés aux cours d'études professionnelles et technologiques	
Alimentation 10-12	100\$
Arts visuels 10-12	75\$
Multimédia 10-12	50\$

